

BUREAUX RUE NAIN, 1, ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois... 12 fr. Six mois... 23. Un an... 44. L'abonnement continue, sauf avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT J. REBOUX Le Nord de la France. Trois mois... 14 fr. Six mois... 27. Un an... 51. ANNONCES: 15 centimes la ligne. RÉCLAMES: 25 centimes. — On traite à forfait.

On s'abonne et on reçoit les annonces... A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez MM. Havas, Laffitte-Bullier et C^o place de la Bourse, 8; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX 7 FÉVRIER 1872

BULLETIN QUOTIDIEN

Le parlement d'Angleterre a ouvert hier sa session. On lira plus loin le discours lu au nom de la Reine.

L'Assemblée a continué hier la discussion sur la proposition de M. de Tréveneuc et autres. C'est M. Henri Martin qui a pris le premier la parole, puis est venu M. Henri Brisson, qui a combattu la proposition en concluant par la demande de la dissolution de l'Assemblée, ce qui a provoqué les protestations de la majorité et les applaudissements de la gauche. MM. Depasse, de Pompey, Fournier et Leroyer ont été également entendus. M. de Pompey a invité avec une grande énergie tous les partis à la conciliation, à moins que les Français plus ennemis de la France que les Prussiens, ne veulent inscrire sur sa tombe ce mot: « Finis Galliv. »

Le Temps a reçu de Bastia la dépêche suivante que nous reproduisons textuellement: « 5 février 1872.

Aujourd'hui grande promenade bonapartiste à travers les rues de la ville. MM. Gavini et de Casabianca suivis d'une escorte dévouée sont allés de porte en porte quêter des suffrages pour M. Rouher. M. le comte Velles de la Vallette, gendre de l'ex vice-empereur, le repré- sentant personnellement. Le parti républicain persiste à repousser toute fusion avec M. Pozzo di Borgo.

Le refus d'hospitalité essuyé par Napoléon III de la part de l'Italie, que nous annonçons avant-hier, appelle une réflexion.

Quand un Pape régnait à Rome, au lieu d'y être prisonnier, ce Pape, quoiqu'il eût beaucoup à se plaindre des membres de la famille Bonaparte, n'hésitait pas à leur donner asile. Napoléon III a sacrifié la France à l'Italie, il a fait celle-ci en défaisant celle-là, et quand ceux qui lui doivent tout sont enfin arrivés à Rome, ils lui refusent ce qu'accordait un Pape. Quelle leçon!

Nous aimons mieux mettre sur le compte de l'ineptie que de la mauvaise foi l'article suivant qui se lit dans l'Opinion nationale:

L'archidiocèse de Cambrai est un de ceux dont l'esprit religieux, autrefois libéral et chrétien, a été le plus dénaturé par les infiltrations jésuitiques. Les maristes et les rédemptoristes, qui s'en sont emparés, vers 1860, afin de rallier de gré ou de force tout le clergé séculier à l'ultramontanisme, ont fait aux prélats chargés de l'administration de cette contrée une situation des plus pénibles. C'est ce qui ressort clairement, pour qui sait lire, du dernier mandement de Mgr. Regnier, que nous recommandons à l'attention des hommes qui se préoccupent de l'avenir.

Du reste, N. T. C. F., dit ce prélat, en défendant, comme notre devoir nous y oblige, l'enseignement congréganiste, nous sommes heureux de pouvoir exprimer de nouveau, aux instituteurs et institutrices laïques de notre diocèse, notre affectueuse estime, et de rendre témoignage au zèle chrétien avec le-

quel la plupart d'entre eux remplissent leur mission.

« Les évêques tiendraient tous le même langage, s'ils avaient tous le même courage. Bon gré, mal gré, ils sont forcés d'accepter, de subir et même de louer l'enseignement congréganiste, dont ils déplorent le plus souvent la direction. Mais les jésuites sont là; il faut obéir — sans murmurer. »

Ainsi, l'Opinion nationale croit ou feint de croire qu'en défendant l'enseignement congréganiste (comme notre devoir nous y oblige, dit le prélat), Mgr l'archevêque de Cambrai ne fait que subir la pression omnipotente des jésuites, maristes, rédemptoristes et autres.

Encore une fois, c'est plus sot que méchant; mais il faut convenir que la passion antireligieuse est capable d'abêtir singulièrement les esprits.

Discours de la Reine à l'ouverture du parlement anglais.

Mylords et Messieurs, Je profite personnellement de l'occasion qui m'est offerte par votre réunion dans le but de vous acquiescer de vos importants devoirs, pour exprimer ici ma reconnaissance vis-à-vis de tout Puissant qui a délivré mon cher fils, le prince de Galles, menacé par le danger le plus imminent. J'exprime aussi ma vive reconnaissance de sympathie profonde et universelle manifestée par mon peuple fidèle pendant la période d'anxiété et d'épreuve. Je propose que le mardi 27 courant, conformément au bon et convenable usage des anciens jours, la bénédiction ainsi octroyée soit l'objet des actions de grâces de la nation en une cérémonie qui aura lieu dans la cathédrale métropolitaine. J'espère et je désire assister à cette manifestation religieuse. Des ordres ont été donnés pour pourvoir aux arrangements nécessaires afin de bien placer les membres des deux chambres du parlement.

Les assurances d'amitié que je reçois des puissances étrangères continuent d'être satisfaisantes sous tous les rapports. J'ai à peine besoin de vous assurer que mes efforts, en tous temps, tendront fermement au maintien de ces relations amicales.

La traite des noirs et les pratiques, à peine susceptibles d'être distinguées d'avec le commerce des esclaves, encore poursuivies dans plus d'une région du monde, continuent d'attirer toujours l'attention de mon gouvernement sur les îles de la mer du Sud. Le nom de royaume britannique est, encore à cette heure, déshonoré par la participation de certains de mes sujets à ces criminelles pratiques; dans l'un de ces cas, le meurtre d'un prélat exemplaire a jeté une nouvelle lumière sur quelques-unes de leurs sinistres conséquences. Un bill vous sera présenté dans le but de faciliter le jugement de débits de cette nature dans l'Australasie. Il sera fait des efforts pour augmenter, sous d'autres formes, les moyens de répression.

Diverses communications ont été échangées entre mon gouvernement et le gouvernement français au sujet du traité de commerce conclu en 1860. Par suite d'une divergence de vues respectivement adoptées à l'égard de la valeur des lois de protection, cette correspondance n'a abouti à aucun accord pour la modification de cette importante convention. De part et d'autre, cependant, il a été uniformément proclamé un vif désir qu'il ne survienne rien de nature à atténuer la cordialité qui a longtemps existé entre les deux nations. Les papiers ayant trait à ces questions vous seront soumis.

Les arbitres, nommés en vertu du traité

de Washington pour liquider à l'amiable certaines créances connues sous le nom de: Créances de l'Alabama, ont tenu leur première réunion à Genève.

Des mémoires ont été soumis aux arbitres dans l'intérêt de chaque partie intervenant au traité. Dans le mémoire, ainsi soumis dans l'intérêt des Etats-Unis, ont figuré de larges créances; ce n'est pas mon avis que ces créances soient du ressort des arbitres. A cet égard j'ai fait faire au gouvernement des Etats-Unis une communication amicale.

L'Empereur d'Allemagne s'est chargée de l'arbitrage de l'affaire des frontières maritimes du San-Juan et les mémoires des deux gouvernements ont été soumis à Sa Majesté impériale. La commission à Washington a été nommée, elle siège en ce moment. Les dispositions du traité qui rend nécessaire le consentement du Parlement du Canada attendent la réunion de ce corps.

Passant maintenant aux affaires intérieures, je viens vous apprendre, qu'à quelques exceptions près, l'Irlande n'a pas été le théâtre de violences criminelles. Le commerce, dans cette partie du Royaume-Uni est actif et les progrès obtenus dans l'industrie agricole sont remarquables.

Je suis heureux de pouvoir vous féliciter, autant que l'expérience permet d'asseoir un jugement, de la diminution perceptible qui s'est opérée dans le nombre de crimes les plus graves et dans celui des criminels récidivistes du Royaume-Uni.

Messieurs de la chambre des Communes. Les principaux budgets du prochain exercice ont été préparés, ils vous seront soumis immédiatement. J'ose espérer que vous les trouverez parfaitement en harmonie avec les besoins du pays. L'état du revenu offre de favorables indices relativement à la demande du travail et à la condition générale du peuple; indices que corrobore la décroissance considérable qui s'est manifestée dans le paupérisme.

Mylords et Messieurs, Votre attention sera appelée sur différentes mesures d'intérêt national, au nombre de ces mesures seront les Bills pour améliorer l'éducation publique en Ecosse; pour réglementer les travaux des mines, amender la législation généralement désignée sous le nom d'actes des licences, et le projet relatif aux cours supérieures de justice et d'appel; et surtout le bill ayant pour principal objet l'établissement du scrutin secret.

Vous aurez, en outre, à vous occuper de la mesure relative aux coupables manœuvres en matières électorales parlementaires, projet qui vous sera immédiatement présenté.

Diverses mesures touchant les réformes administratives pour l'Irlande, vous seront également soumises.

Comme il a été dit, le rapport sur la commission sanitaire vous a été soumis. Mylords et Messieurs, j'insiste sur la nécessité de donner tous vos soins à l'œuvre que les exigences de la société moderne nous imposent. Je m'appuie toujours, sur l'aide de la divine Providence et sur la loyauté de mon peuple, sur votre énergie et votre prudence, afin de donner appui aux efforts constants de la couronne, afin qu'elle remplisse la mission qui lui est confiée et qu'elle sauvegarde l'honneur de l'empire britannique.

Un scandale qui recevra de la presse anti-catholique un grand retentissement vient d'être donné par un membre du clergé de Paris; nous ne descendrons pas à justifier Mgr Guibert des reproches injurieux qui lui sont adressés; le digne archevêque de Paris est placé dans le respect universel à des hauteurs aux-

quelles ne sauraient atteindre les agressions d'un prêtre révolté. Tous ceux qui ont lu ses actes épiscopaux, publiés en deux volumes, savent qu'il a toujours fidèlement et énergiquement soutenu les doctrines contre lesquelles proteste ce malheureux prêtre. Mais c'est qui surtout nous afflige, c'est la coupable audace de se dire encore catholique en se séparant publiquement du Pape et d'annoncer que l'on continuera à célébrer chez soi les saints mystères, à prescrire l'interdit dont on s'attend à être frappé. Quant au projet de fonder une Eglise séparée en donnant son adresse, c'est une de ces entreprises ridicules comme nous en avons tant vu et qui tombent toujours sous le mépris public.

L'ecclésiastique coupable de l'acte de révolte dont nous venons de parler est M. Michaud, vicaire de la Madeleine, âgé de 31 ans. La déplorable lettre qu'il a adressée à Mgr l'archevêque de Paris, a été publiée in extenso par le Temps. (Union.)

Informations-Nouvelles

On lit dans le Courrier de France, la note suivante dont nous lui laissons toute la responsabilité:

« Depuis deux nuits, de fortes patrouilles exercent une active surveillance sur les diverses routes qui relient Versailles à Paris. On attribue ces précautions inusitées à la crainte qu'aurait l'autorité d'un coup de main ou d'une prise d'armes que les partis intéressés au désordre seraient disposés à tenter en ce moment. »

On lit dans l'Ordre: Le National a publié une lettre attribuée à Napoléon III et adressée à un baron de Belloguet.

Cette lettre est absolument apocryphe.

On lit dans la Patrie:

On assurait qu'un certain nombre de fonctionnaires qui n'avaient accepté leurs postes que sous la garantie que leur donnait la présence de M. Casimir Périer au pouvoir, seraient décidés à se démettre de leurs fonctions. On cite notamment le préfet de police, M. Léon Renault. C'est peut-être aller un peu loin. Nous n'en sommes pas encore, et France, arrivés à ce système fort pratiqué en Angleterre et aux Etats-Unis. Ici les fonctionnaires attendent qu'on les destitue et ne se dévouent guère aux idées politiques d'un ministre jusqu'à le suivre dans sa retraite.

Le centre droit est parfaitement résolu, dit-on, à insister plus que jamais sur le retour au pacte de Bordeaux, et régler son attitude en vue d'une politique essentiellement conservatrice de la part du gouvernement. A cette condition, cette fraction de l'Assemblée, qui laisse ses rangs ouverts à tous ceux qui s'uniront dans cette pensée, donnera son appui à M. Thiers.

Depuis l'arrivée du nouveau préfet du Rhône, les communaux se débarrassent de leurs fusils... dans le Rhône, où on les pêche moyennant un prix fait avec l'autorité. C'est encore un moyen de prendre de l'ar-

gent au Trésor, en attendant qu'on puisse recommencer à forcer les caisses et à faire des emprunts.

On vient d'arrêter encore en Espagne plusieurs Français catégorie 606; c'est-à-dire enfants de l'Internationale, qui cherchaient à entraîner les frères castillans dans la voie du pétrole. C'est à ces individus que l'on doit en grande partie les derniers troubles de Barcelone.

Le gouvernement espagnol commence à en avoir assez de ces réfugiés, et il semble décidé à les traiter dorénavant d'après la mode castillane, c'est-à-dire par le garrote, outil national auquel l'instrument de M. de Paris n'a rien à envier.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Session du 5 février 1872

PRÉSIDENCE DE M. JULES GRÉVY.

(Suite)

L'orateur engage ses collègues à adopter les propositions à l'unanimité. Il s'agit d'une simple précaution. Dans les monarchies, il y a un héritier; l'Assemblée aura une chambre suppléante, qui rendra inviolable la souveraineté nationale et la mettra à l'abri des coups de force, des guet-apens et des surprises. (Très-bien! très-bien!)

M. Boyssset s'associe complètement aux sentiments exprimés par l'honorable préopinant, et il se place volontiers avec lui et avec ses amis sur un terrain de conciliation; mais il ne trouve pas efficace le remède qui est proposé.

Que l'on se trouve en présence d'un 18 Brumaire, d'un 2 Décembre.

A droite. — Et d'un 4 Septembre. (Violents murmures à gauche.)

M. Boyssset. — J'ai dit d'un 2 Décembre. A droite. — Mais vous avez oublié le 4 Septembre. (Réclamations à gauche.)

M. Camille Pelletan. — On nous défie, on nous insulte, on nous compare au 2 Décembre. Mais, au 4 Septembre, nous étions le parti de l'ordre. (Bises à droite.)

M. le président. — Monsieur Pelletan, restez donc calme.

M. Pelletan. — Vous nous laissez insulter.

A droite. — A l'ordre!

M. le président. — On n'insulte personne, et je ne laisse insulter personne.

A gauche. — C'est de l'oppression.

A droite. — Respectez au moins le président.

M. le président. — Je ne permettrai jamais que les interruptions, dégénèrent en désordre. La tribune est ouverte à tous les sentiments et à toutes les opinions. Usez de la tribune. On n'étouffe ici la voix de personne. (Très bien! très bien!)

M. Boyssset. On parle du 4 Septembre. (Oui! oui!) Dans la séance du 1^{er} mars, à Bordeaux, n'avez-vous pas flétri un régime odieux, injustifiable, qui se personnifiait dans l'homme de Sedan? J'ai la votre ordre du jour, que vous avez voté à la presque unanimité, moins quatre ou cinq voix. Or, en faisant cela, n'avez-vous pas, sinon glorifié, du moins ratifié le 4 Septembre?

Ici toute la droite, tout le centre droit se lèvent en criant: « Jamais! jamais! » L'émotion est indescriptible.

Une voix à droite. — C'est vous qui nous insultez!

M. Baragnon, de sa place. — A mes

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 8 FÉVRIER 1872

— 2 —

LA PRÉTROPHOBIE

III

Une cause très-fréquente de la pré-trophobie, c'est la bêtise. Il s'est passé il y a environ deux ans un fait très-connu dans les Charentes. Les paysans de ces contrées se persuadèrent que les curés allaient rétablir les dîmes et les rentes de l'ancien régime. Voici quelle fut l'origine de ce canard. On a coutume de représenter sur les calices, les ostensoirs et autres vases sacrés des épis de blé et des grappes de raisin.

Il paraît que ces symboles de l'Eucharistie avaient été brodés en or et en soie sur des bannières de confréries. Un imbécile ou un méchant fit courir le bruit que cela représentait les sacs de froment et les barriques de vin que les paysans devraient donner aux curés. De là le tapage. Un préfet, homme d'esprit, parvint à calmer les émeutiers; mais en certains lieux, les églises furent envahies,

les curés battus, et il fallut l'intervention de la gendarmerie.

Les paysans limousins, voisins des Charentais, et aussi épais qu'eux, sinon davantage, ont fait mieux. Ils se sont laissés persuader par quelques meneurs que les prêtres avaient causé la guerre de la France avec la Prusse, et qu'ils l'entretenaient avec de grosses sommes envoyées à Guillaume et à M. de Bismarck. Tel curé avait envoyé vingt mille francs, tel autre dix mille, tel autre cinq mille. Vous jugez de l'indignation générale. Les pauvres prêtres étaient menacés, insultés, frappés même.

En vain quelques honnêtes gens essayèrent de faire entendre raison aux paysans limousins. Ceux-ci ne voulaient pas en démordre.

« Monsieur, disait un brave campagnard à un honorable magistrat qui venait de l'argumenter pendant une heure en patois et qui croyait l'avoir convaincu, monsieur, je ne dis pas... certainement vous parlez bien; mais ça n'empêche pas que ce sont ces brigands de curés qui ont envoyé de l'argent aux Prussiens.

— Mais la preuve, mon ami, la preuve? — Ça c'est dit à la dernière foire de Nexon. »

Il faut savoir que Nexon est un gros bourg contenant au moins huit cents habitants. Il se vend là à chaque foire environ trois cents veaux et deux cents porcs, sans compter les moutons. Comment voulez-vous que ce qui se dit à la

foire de Nexon ne soit pas la pure vérité?

IV

Quels ruraux! dira en lisant ceci quel- que ouvrier; je ne m'étonne pas que le foin soit si cher: ces campagnards en consomment la moitié. Le citadin ne considère pas qu'il nourrit à l'égard des prêtres une multitude de préjugés aussi absurdes dans leur genre que peuvent l'être ceux du paysan.

Je ne finirais pas si je voulais seulement indiquer les inepties et les malpropres qui se débitent dans la population ouvrière au sujet des ministres du culte catholique.

Je choisis cinq griefs. Un reproche aux prêtres d'être des hommes comme d'autres, d'être fiers, de ne rien faire, de gagner beaucoup d'argent, d'être les ennemis du progrès.

« Les prêtres sont des hommes comme d'autres; le Pape est un homme comme un autre. »

Oh! que cela est profond, et sensé, et spirituel, et propre à faire prospérer la chose publique!

C'est comme si un fils disait: Mon père est un homme comme un autre; comme si le sergent disait: Mon général est un homme comme un autre; comme si le simple citoyen disait: Le chef de l'Etat est un homme comme un autre.

Avec ces belles doctrines, les familles s'en vont en poussière, les armées sont

battues à plate couture, les nations payent cinq milliards d'indemnité de guerre et voient leurs capitaux brûlés au pétrole.

Passons, n'est-ce pas? D'ailleurs, si les prêtres sont des hommes comme d'autres, pourquoi les haïssez-vous plus que tous les autres hommes?

Le prêtre n'est pas fier. Comment le serait-il? Dix-huit fois sur vingt, il sort du peuple. Ses parents sont de petits commerçants, des ouvriers ou des cultivateurs. Il est timide, prudent, circonspect, un peu froid, et il a bien raison. Tant de méchants l'épient, disposés à élever aux proportions d'un crime la moindre démarche hasardée! Montrez-lui un peu de confiance, et vous verrez quels trésors de bonté, de tendresse, de simplicité et de familiarité renferme le cœur de ces hommes. Personne, en général, n'est plus abordable que le prêtre, plus accueillant et plus bienveillant. S'il avait un faible et une préférence, ils seraient pour les petits et pour les pauvres plutôt que pour les bourgeois. Il ne faut pas connaître nos prêtres du tout pour les transformer en aristocrates qui méprisent le peuple.

Quant au reproche de fainéantise, il ne peut être fait que par des ignorants, qui ne savent pas ce que c'est que de travailler de tête. Trop d'ouvriers sont disposés à regarder comme des paresseux ceux qui ne manient pas la hache, le soc, le rabot, le marteau, l'alène,

l'aiguille. Nous autres travailleurs, disent-ils, et ils regardent comme des frêlons dans la ruche sociale les citoyens qui rendent à la société les services les plus précieux. Mais rappelez-vous donc vos années d'école! est-ce que ça vous amusait tant d'étudier? Eh bien! il y a des gens dont la vie se passe presque tout entière en études. Les avocats, les médecins, les magistrats, les prêtres sont dans ce cas.

Je voyais souvent passer sous ma fenêtre un prêtre encore jeune qui allait, paraissait-il, à la promenade.

Deux ouvriers employés à réparer un aqueduc prirent ombrage de ces promenades de l'abbé.

« Voyez-vous, dirent-ils assez haut, ce fainéant qui se promène toute la journée? »

Le fainéant était un des orateurs les plus distingués du clergé français. Il était venu prêcher le carême dans notre ville. Il faisait deux grands sermons tous les jours, confessait bien avant dans la soirée et prenait à peine cinq heures de sommeil. La promenade qui scandalisait ces ouvriers était employée à la récitation de son bréviaire. Pour que ce fainéant pût suffire à un pareil travail, il lui fallait simplement un talent de premier ordre, une santé de fer et un cœur d'apôtre et de saint.

Il quitta notre ville emportant, avec les bénédictions d'une foule de pêcheurs qu'il avait convertis, cent écus dont la fabrique le gratifia. Un avocat qui aurait